

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_aveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPÉRATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Évêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGÉ ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

lundi 4 août 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

L'abbé Schoonbroodt destitué par 'Mgr' Houssiau, 'évêque' de Liège suite à sa participation aux sacres des quatre évêques de la FSSPX en 1988 à Ecône par NNESS Lefebvre et de Castro-Mayer



Mgr Houssiau, l'« évêque » invalide¹ de Liège (voir l'annexe 1)

Récit de la 7^o excommunication de 1988 : celle de l'abbé Schoonbroodt, l'un des derniers membres fidèles du clergé de Pie XII.

Première partie

A l'heure où Mgr Fellay et les autres évêques de la FSSPX viennent de rejeter publiquement l'« *ultimatum* » de Benoît XVI-Ratzinger, et à l'occasion du vingtième anniversaire des sacres épiscopaux effectués par Nos Seigneurs Lefebvre et Castro-Mayer à Ecône, il est important que la jeune génération ait connaissance d'un

¹ Car sacré en 1986 dans le nouveau rite invalide de 1968. Voir <http://www.rore-sanctifica.org>

autre aspect des sacres de 1988 : celui de la destitution et de l'excommunication de l'abbé Schoonbroodt par son 'évêque' conciliaire, suite à sa participation à l'« *opération survie* » du Sacerdoce, engagée en 1988 par Mgr Lefebvre.

Il est absolument invraisemblable que dans la situation religieuse actuelle, **Mgr Fellay et la Direction de la FSSPX persistent à rechercher une levée du décret des soi-disant « excommunications » par les apostats du Vatican.**

L'abbé Schoonbroodt, lui, n'a jamais demandé le retrait de son décret de soi-disant « excommunication » par les apostats conciliaires, que beaucoup considèrent désormais comme un « label de qualité » et un « titre d'honneur ».

Il est invraisemblable qu'ils persistent à maintenir un « *processus de réconciliation* » par étapes **au lieu de consacrer tous les efforts de l'œuvre de Mgr Lefebvre à combattre l'ennemi conciliaire et à répandre la véritable Foi catholique dans le monde entier.**

L'abbé Schoonbroodt n'a pas perdu de temps à obtenir les faveurs de l''évêque' local ni à polluer les âmes de ses paroissiens par des perspectives de perdition au sein de l'église conciliaire, dont Mgr Lefebvre écrivait qu'elle « *tombait en ruine* ».

Il est absolument invraisemblable qu'ils continuent à vouloir reconnaître dans ces ennemis de Notre Seigneur Jésus-Christ, sans succession apostolique véritable, des autorités légitimes de l'Église, contredisant en cela la théologie de l'Église catholique.

Fidèle au Pape Pie XII, sous le Pontificat duquel il fut ordonné prêtre catholique, l'abbé Schoonbroodt est resté, lui, fidèle à sa Constitution apostolique *Sacramentum Ordinis* (1947), qui condamne infailliblement par ses principes et par avance le nouveau rite de consécration épiscopal de 1968 (*Pontificalis Ordinis*). Il ne reconnaît donc aucunement une fausse hiérarchie conciliaire qui a perdu la succession apostolique et forme désormais une résurgence néo-anglicane.



Fidélité au Pape Pie XII, dernier Pape de l'Église Catholique jusqu'à ce jour et à la venue du Saint Pape promis par les prophètes.

Il est absolument invraisemblable qu'ils persistent à conserver et à cultiver dans leurs rangs une petite camarilla d'infiltrés modernistes qui travaillent par les manœuvres, le contrôle des médias et de la

communication, et les réunions secrètes de leurs réseaux (G.R.E.C., etc.) à ruiner l'œuvre de Mgr Lefebvre en l'intégrant à l'église conciliaire par un accord.

L'abbé Schoonbroodt, prenant exemple sur la vie publique de Notre Seigneur Jésus-Christ, a toujours fui les clercs intrigants en quête de respectabilité (auprès des fausses autorités qui persécutent l'Église de Jésus-Christ) et a entrepris de diriger des médias qui dénoncent les méfaits pour le salut des âmes des fidèles, des actions et des écrits de ces mauvais clercs.

TÉMOIGNAGE DE L'ABBÉ PAUL SCHOONBROODT

« ***J'ai subi une persécution semblable à celle de Mgr Lefebvre.*** Ordonné sous Pie XII, en juillet 1958, dans la cathédrale de Liège, sous-directeur d'un séminaire, puis mis en demeure de dire que la « ***nouvelle messe*** » était « ***bonne*** », **participant en juin 1988 à la cérémonie du Sacre de Mgr Fellay** et des trois autres évêques de la FSSPX, sommé de signer les cinq points du protocole d'accord soumis par le Vatican à Mgr Lefebvre, d'accepter le missel de 62, d'accepter les nouveaux sacrements comme valides, de reconnaître le nouveau Droit Canon, **je fus destitué, par « l'évêque » Albert Houssiau.**

Suite à notre refus d'abandonner l'église paroissiale à la nouvelle religion, **l'excommunication s'ensuivit. Cette excommunication a été confirmée par le cardinal Innocenti**, préfet de la Congrégation du Clergé en **juillet 1989.**

Suite à un procès civil intenté à l'instigation de l'autorité diocésaine, **j'ai été chassé de mon église paroissiale et privé du traitement de curé payé par l'État belge, endéans les dix jours.** Bien sûr, j'ai reçu le soutien de beaucoup d'amis catholiques pour pouvoir construire ma propre église à trois ou quatre cents mètres de l'église paroissiale. J'ai subi tous ces inconvénients **pour garder la foi catholique pour moi et pour mes fidèles.**

Je jugeais qu'il était de mon devoir d'être présent aux sacres du 30 juin 1988 à Ecône parce que par là, je pouvais soutenir une action exceptionnelle « d'opération survie » du Sacerdoce catholique, de la Messe-Sacrifice et des Sacrements catholiques. »

Voici les textes de cette destitution par l'église conciliaire.

LETTRE DE DESTITUTION SIGNÉE PAR 'MGR' HOUSSIAU LE 18 OCTOBRE 1988

« Monsieur l'abbé,

Au terme de notre rencontre ce mardi 18 octobre au matin en présence de mon vicaire général l'abbé K. Gatzweiler et du notaire de l'Évêché, l'abbé E. Rohen, **je confirme ne plus pouvoir vous maintenir dans la charge pastorale de cure à Steffeshausen ni pouvoir vous confier une nouvelle charge pastorale** aussi longtemps que vous tenez vos positions actuelles reprises au procès-verbal de la rencontre dressé par le notaire E. Rohen.

Je prends dès à présent les dispositions pour pourvoir à la cure de Steffeshausen et je vous prie instamment, par amour de l'Église et des fidèles de Steffeshausen, dont vous avez porté la charge pastorale, de ne rien entreprendre qui compromettre l'unité de la communauté et le ministère du nouveau curé.

Je vous garde dans mon souci d'évêque et je suis toujours disposé à vous recevoir pour que vous puissiez exercer le ministère auquel votre ordination vous a destiné, **dans la communion plénière avec les fidèles, les prêtres et les évêques autour du successeur de Pierre, sa Sainteté le pape Jean-Paul. II.** J'ose espérer que votre zèle apostolique, votre grande dévotion à l'égard du mystère eucharistique et de la Très Sainte Vierge, **vous aideront à rejoindre cette pleine communion.**

Croyez, Monsieur l'abbé, à mon entier et fidèle dévouement, en union avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

+ Albert Houssiau évêque de Liège »

Fac-similé de la destitution par Mgr Houssiau :

4000 LIEGE. LE 18 octobre 1988 ~, RUE de

l'Evêché

TaL. 041-23.5820

Monsieur l'abbé P.
SCHOONBROODT
Steffeshausen 20
4790 BURG-REULAND
Monsieur l'abbé,

Au terme de notre rencontre ce mardi 18 octobre au matin en présence de mon vicaire général l'abbé K. Gatzweiler et du notaire de l'Evêché, l'abbé E. Rohen, je confirme ne plus pouvoir vous maintenir dans la charge pastorale de cure à Steffeshausen ni pouvoir vous confier une nouvelle charge pastorale aussi longtemps que vous tenez vos positions actuelles reprises au procès-verbal de la rencontre dressé par le notaire E. Rohen.

Je prends dès à présent les dispositions pour pourvoir à la cure de Steffeshausen et je vous prie instamment, par amour de l'Eglise et des fidèles de Steffeshausen, dont vous avez porté la charge pastorale, de ne rien entreprendre qui compromette l'unité de la communauté et le ministère du nouveau curé.

Je vous garde dans mon souci d'évêque et je suis toujours disposé à vous recevoir pour que vous puissiez exercer le ministère auquel votre ordination vous a destiné, dans la communion plénière avec les fidèles, les prêtres et les évêques autour du successeur de Pierre, sa Sainteté le pape Jean-Paul. II. J'ose espérer que votre zèle apostolique, votre grande dévotion à l'égard du mystère eucharistique et de la Très Sainte Vierge, vous aideront à rejoindre cette pleine communion.

Croyez, Monsieur l'abbé, à mon entier et fidèle dévouement, en union avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

Signature-

Rohen, notaire



+ Albert Houssiau

+ Albert Houssiau
évêque de Liège

DÉCLARATION DU VICAIRE GÉNÉRAL, L'ABBÉ KARL GAZTWEILER, POUR LA PRESSE LE 24 OCTOBRE 1988 :

« DÉCLARATION DU VICAIRE GÉNÉRAL

24 OCTOBRE. 1988

1. La décision que Mgr HOUSSIAU, évêque de Liège, a prise à l'égard de M. l'abbé P. SCHOONBROODT, et dont publication a été faite dans le communiqué de presse de l'évêché du 19 octobre, a été précédée par une longue histoire. Notamment au cours des dernières semaines il y a eu plusieurs entrevues entre l'abbé SCHOONBROODT et l'évêque ou son vicaire général. Le dialogue au

cours de ces entrevues a été franc et vrai. Même s'il était dur par moment, il est resté dans l'ensemble fraternel.

2. Ces entrevues ont manifesté une rupture grave entre l'abbé SCHOONBROODT et son évêque. Celui-ci ne peut pas accepter l'accusation portée par l'abbé SCHOONBROODT contre le concile et le Pape. Au dire de l'abbé, **le concile et le Pape ont corrompu gravement la foi catholique, notamment dans leurs déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse.** L'évêque ne peut pas accepter **le refus de l'abbé SCHOONBROODT de reconnaître la validité de la messe et des sacrements** célébrés par le Pape, par les évêques et par les prêtres en communion avec eux. **Le différend touche l'eucharistie** qui est le fondement et le signe de notre unité et de notre communion. **L'Évêque et l'abbé SCHOONBROODT ne vivent plus en communion de foi et de sacrements.** Cette constatation a été faite et a été **reconnue** aussi bien par l'Évêque de Liège que **par l'abbé SCHOONBROODT lui-même.** **L'abbé SCHOONBROODT se met du coup hors de l'Église catholique romaine telle qu'elle est vécue par les fidèles autour de leur Évêque et en communion avec le Pape.** De fait, l'abbé SCHOONBROODT a quitté la communauté de l'Église universelle et **s'est lui-même excommunié.**
3. Dans ces conditions Mgr HOUSSIAU ne peut plus confier une partie de son peuple à l'abbé SCHOONBROODT. **Il l'a donc démis de sa fonction de curé à Auel-Steffeshausen.** Il a confirmé cette décision à l'intéressé dans une lettre qu'il lui a adressée à la date du 18 octobre. Il l'a fait connaître à la presse dans un communiqué daté du 19 octobre. Ayant motivé sa décision aussi bien dans la lettre adressée à l'abbé SCHOONBROODT que dans le communiqué de presse, l'Évêque s'est abstenu lui-même et a demandé à ses collaborateurs de s'abstenir de toute déclaration publique à ce sujet. Il juge inopportun de discuter par voie publique soit avec l'abbé SCHOONBROODT soit avec toute autre personne sur une décision mûrement réfléchiée et explicitement fondée qui relève de sa compétence exclusive. Il refuse de polémiquer dans la presse avec un de ses prêtres sur un problème dont le fond touche à la relation personnelle entre eux deux. »



Abbé Karl Gazweiler²

DECLARATION DU VICAIRES. GENERAL

24 OCTOBRE. 1988

I

La décision que Mgr HOUSSIAU, évêque de Liège, a prise à l'égard de M. l'abbé P. SCHOONBROODT, et dont publication a été faite dans le communiqué de presse de l'évêché du 19 octobre, a été précédée par une longue histoire. Notamment au cours des dernières semaines il y a eu plusieurs entrevues entre l'abbé SCHOONBROODT et l'évêque ou son vicaire général. Le dialogue au cours de ces entrevues a été franc et vrai. Même s'il était dur par moment, il est resté dans l'ensemble fraternel.

2. Ces entrevues ont manifesté une rupture grave entre l'abbé SCHOONBROODT et son évêque.

Celui-ci ne peut pas accepter l'accusation portée par l'abbé SCHOONBROODT contre le concile et le Pape. Au dire de l'abbé, le concile et le Pape ont corrompu gravement la foi catholique, notamment dans leurs déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse. L'évêque ne peut pas accepter le refus de l'abbé SCHOONBROODT de reconnaître la validité de la messe et des sacrements célébrés par le Pape, par les évêques et par les prêtres en communion avec eux. Le différend touche l'eucharistie qui est le fondement et le signe de notre unité et de notre communion. L'Evêque et l'abbé SCHOONBROODT ne vivent plus en communion de foi et de sacrements. Cette constatation a été faite et a été reconnue aussi bien par l'Evêque de Liège que par l'abbé SCHOONBROODT lui-même. L'abbé SCHOONBROODT se met du coup hors de l'Eglise catholique romaine telle qu'elle est vécue par les fidèles autour de leur Evêque et en communion avec le Pape. De fait, l'abbé SCHOONBROODT a quitté la communauté de l'Eglise universelle et s'est lui-même excommunié.

3. Dans ces conditions Mgr HOUSSIAU ne peut plus confier une partie de son peuple à l'abbé SCHOONBROODT. Il l'a donc démis de sa fonction de curé à Auel-Steffeshausen. Il a confirmé cette décision à l'intéressé dans une lettre qu'il lui a adressée à la date du 18 octobre. Il l'a fait connaître à la presse dans un communiqué daté du 19 octobre. Ayant motivé sa décision aussi bien dans la lettre adressée à l'abbé SCHOONBROODT que dans le communiqué de presse, l'Evêque s'est abstenu lui-même et a demandé à ses collaborateurs de s'abstenir de toute déclaration publique à ce sujet. Il juge inopportun de discuter par voie publique soit avec l'abbé SCHOONBROODT soit avec toute autre personne sur une décision mûrement réfléchie et explicitement fondée qui relève de sa compétence exclusive. Il refuse de polémiquer dans la presse avec un de ses prêtres sur un problème dont le fond touche à la relation personnelle entre eux deux.

L'Église catholique traverse une épreuve sans précédent dans son histoire. Notre Dame l'a annoncé à La Salette quand elle a révélé que « l'Église serait éclipsée ». Mais la Très Sainte Vierge Marie a annoncé qu'au terme de cette révolution cléricale, Dieu procurerait un rétablissement de la Chrétienté en parlant des « Rois qui seront les bras armés de la Sainte Église ». Dieu suscitera donc une restauration de la Papauté. Et plusieurs textes de prophéties s'accordent à désigner celui qui sera choisi par Dieu pour restaurer la Chaire de Vérité sous le vocable de « Saint Pape ». Dans l'attente de cette restauration dont Dieu sera le maître et qui manifesterà sa

Gloire, il nous convient de demeurer fidèle à la Foi catholique et de préserver la survie de la transmission des sacrements catholiques valides.

Nous avons également le devoir de mener les travaux de recherche qui permettront de comprendre comment une telle révolution cléricale a été possible. Nous ne devons pas seulement nous contenter de dénoncer les maux qui résultent de cette révolution cléricale, mais aussi nous devons en approfondir les causes, en mettre à jour la réalisation historique, identifier les hommes qui ont organisé et rendu possible cette subversion, découvrir et faire connaître les doctrines infernales et les idées de ces artisans qui ont agi soit à l'extérieur de l'Église, soit en s'infiltrant à l'intérieur. Ainsi nous répondrons à cette tâche que Dieu a laissée aux hommes et qui, tant qu'elle ne sera pas menée à son terme, sans complaisance, ne pourra pas mériter aux hommes le secours de l'aide divine que doit manifester la pleine restauration de l'Église catholique.

La paresse, le refus d'effectuer des recherches, de dénoncer les péchés cléricaux, de mettre à nu les méthodes cléricales d'infiltration, ou de démasquer les hommes qui ont permis cette victoire de Satan, le souci de chercher un confort en voulant « plaire » aux fausses autorités qui détruisent l'Église, seront autant d'accusations que Notre Seigneur adressera aux catholiques qui s'en seront rendu coupables, manifestant combien ils « *l'honorent des lèvres* » sans le servir. Très précisément **il est particulièrement accablant pour les clercs de ne pas étudier l'Anglicanisme et les sociétés secrètes qui ont œuvré, depuis plus de 180 ans au cœur de la subversion contre l'Église catholique.**

Toutes ces démissions et cette absence d'étude et de recherches forment autant d'obstacles qui retardent le triomphe du règne du Sacré-Cœur qui a été promis.

Il est certain que le Saint Pape que Dieu a promis à Son Église et qui viendra, **sera de la dernière sévérité pour les clercs qui en cette période de combat, celle des années actuelles, auront refusé de proclamer publiquement la vérité catholique, et cherché – sous de fallacieux prétextes - à plaire aux fausses autorités conciliaires et à en gagner les faveurs en œuvrant pour la « *pleine communion* » avec ces 'hyper-modernistes' qu'a désigné Mgr Tissier de Mallerais.**

Il est assuré que le Saint Pape ne pourra aucunement louer et encore moins soutenir ceux qui, ayant connu la vérité, n'auront pensé qu'à faire valoir leur propre personne et leurs petits intérêts, et qui n'auront eu nul souci du salut des âmes ni de la préservation des sacrements valides nécessaires à procurer ce salut aux âmes par le maintien du véritable sacerdoce sacrificiel catholique, et de la Foi catholique des clercs et des fidèles.

Au jour du règne du Saint Pape, il y aura « *des pleurs et des grincements de dents* » parmi ces clercs de compromis qui auront instrumentalisé la théologie catholique à des fins de petite politique ecclésiastique.

Que ces clercs méditent ces prophéties, se repentent de leur orgueil, et prennent conscience de la grave responsabilité du salut des âmes qui est entre leurs mains sacerdotales.

A suivre...

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria

© 2008 [virgo-maria.org](http://www.virgo-maria.org)

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2008 [virgo-maria.org](http://www.virgo-maria.org)